Centre Hospitalier de Valenciennes

Institut de formations aux métiers de la santé

Formation conduisant au DE Aide-Soignant
Formation initiale

Durée de la formation
Théorie : 770h
Stages cliniques : *770h*
Total : 1540h

44 semaines

Nombre de places
60 places

Rentrée Janvier - fin de formation Décembre

Tarif :
8008€ par an

Pris en charge par la région Hauts de France sous condition d'éligilité

Formation éligible au projet de transition professionnelle

Lieu :
IFMS du CHV
Avenue Desandrouin
59300 Valenciennes

Contact :
IFMS : 03.27.14.36.36
accueil-ifms@ch-valenciennes.fr

Nature et sanction de la formation
Diplôme d'Etat d'aide-soignant
Code RNCP 35830
AFGSU niveau 2

Accessibilité / Handicap :
Se rapprocher du secrétariat de l'IFMS pour les possiblités d'adaptation à la formation

Directrice de l'institut de formation
Pascale Lannoy, Directrice des soins

Mise à jour août 2025

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
Répondre à l'une des conditions suivantes :
- Réussite aux épreuves de sélection conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- Inscription en formation par un employeur au titre de l'article 5 de l'arrêté du 7 Avril 2020
- Inscription en formation par la voie de l'apprentissage : https://www.afpc-formation.com/devenir-aide-soignant/

MODALITÉS ET DELAIS D'ADMISSION

Période annuelle d'inscription à la sélection : de Juin à Septembre
Dossier de sélection disponible sur le site de l'institut de Formations aux Métiers de la Santé du Centre Hospitalier de Valenciennes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'aide-soignant novice est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en inter-professionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier. Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation des ressources, l'aide-soignant débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche continue de ses compétences.

POINTS FORTS DE LA FORMATION ET DE L'IFMS

- Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques
- Un accompagnement pédagogique individualisé
- Un institut de formation à taille humaine avec une pédagogie 2.0 : des outils de l'enseignement à distance, une plateforme numérique accessible aux élèves durant toute la durée de la formation, l'accès à un dossier patient informatique, la simulation en santé, l'accès à la WI-FI
- Une offre de stage diversifiée sur le territoire dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales
- Un accompagnement professionnel en stage (trinôme élève/tuteur/formateur)
- Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain
- Accès au restaurant du personnel du Centre Hospitalier de Valenciennes – Pas d'internat

CONTENU DE LA FORMATION

Référentiel de formation : Arrêté du 10 juin 2021
Le programme de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant a pour objet de professionnaliser le parcours de l'élève, qui construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements. En cursus complet, il se compose de 10 modules en lien avec les 5 blocs de compétences. Il est également réalisable en cursus partiel : « équivalence de compétences et allègement de formation » - Annexe 7 de l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant.
Blocs de compétences :
BLOC 1 - Accompagnent et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
BLOC 2 - Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
BLOC 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
BLOC 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
BLOC 5 - Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, Travaux dirigés et Travaux pratiques, Travail personnel guidé, Supervision et suivi pédagogique, Séances de simulation en santé
- Stages
- Accompagnement professionnel en stage
- Simulation en santé
- Matériels de travail innovants

EVALUATION DE LA FORMATION ET CERTIFICATION

Les modalités d'évaluation et de validation de l'acquisition des compétences conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant (Echéance de la certification 01-09-2025 – Certificateur : Ministère chargé de la santé) sont définies par l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 9 juin 2023. Ces modalités consistent en des travaux d'analyse de situations cliniques, argumentation orale, évaluation en pratiques simulées... Pour obtenir le diplôme, il faut valider les 5 blocs de compétences correspondant à l'acquisition de 11 compétences.

PASSERELLES, SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES

L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.
Après le DE aide-soignant, spécialisation possible assistant de soins en gérontologie et poursuite d'études en cursus partiel pour l'obtention d'un autre diplôme : auxiliaire de puériculture, ambulancier, accompagnant éducatif et social
Le métier d'aide-soignant(e) peut être un tremplin vers le métier d'infirmier(e). S'il/elle est bachelier(e), un(e) aide-soignant(e) peut poursuivre sa formation et préparer le DE d'infirmier accessible sur dossier via la plateforme Parcoursup. S'il/elle n'est pas titulaire du bac mais qu'il/elle a 3 années d'exercice professionnel, il peut passer des épreuves de sélection spécifiques pour intégrer la formation conduisant à ce DE.
https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/diplome-d-etat-d-aide-soignant